

POUEY Nicolas et Marnie ABNEIN parcelle
AN 557 de sensigne sur le règlement
de la zone A car ils ont obtenu un PC
pour une maison de 125 m² habitable au n^o

D^o

DARTIGNES Jean Paul et HAGETAUBIN
nous remet un bon pour parcelle AC 160
courir 4

DUFAL Veronique SERRES-SE MARIE B69
a été constructible à la carte communale demande
qu'elle ne soit plus classée en A mais redevenir
constructible.

V. Dufal

MEGNOU Celine ARTHUR AB 1015/1017
demande la constructibilité de cette parcelle

dejeu

4

Jean-Paul et Marie-Thérèse DARTIGUES

120 Chemin de Bordenave

64370 HAGÉTAUBIN

Au

Président de la Commission
d'Enquête
Conseil Municipal d'HAGÉTAUBIN

Hagétaubin, le 22 avril 2025 30.08.25

Objet: demande de modification du (P.L.U.i)

~~Monsieur le Maire, Madame l'Adjointe, Messieurs les Adjointes et Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal,~~ M. le président de la commission

Nous nous permettons de solliciter votre bienveillance sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.i) en ce qui concerne la parcelle AC 160 dont nous sommes propriétaires.

En effet, dans la carte communale, à la suite de notre demande, une partie de celle-ci a été classée constructible et ne l'est plus dans le projet actuel.

Cette parcelle fait suite à trois parcelles construites et est arborée paysager. Elle est bordée sur deux côtés, d'une part par une voie communale (chemin de Bordenave) et d'autre part par le chemin rural dit «de Panebite». De l'autre côté de ce chemin se trouve la propriété dite «du château d'Hagétaubin» qui nous sépare du bourg».

Les réseaux eau, électricité et fibre sont présents en bordure de la voie communale.

Cette parcelle est libre de toute occupation et est d'ailleurs, de par son enclavement inintéressante pour des activités agricoles. Celle-ci serait difficile à annexer pour constituer une grande parcelle agricole, du fait que les terrains suivants sont boisés et marécageux (source...cailloux).

Nous vous précisons avoir pris des renseignements auprès de la personne responsable à la C.C.L.O..

Agés de 76 ans, nous sommes parents de quatre enfants dont deux sont malades et en conséquence, il nous serait utile de vendre en constructible.

Toutes ces raisons nous amènent à vous demander la possibilité d'obtenir auprès des services compétents la modification du classement de celle-ci.

Nous savons pouvoir compter sur votre compréhension et nous vous en remercions par avance.

Nous vous prions de croire à l'assurance de nos respectueux sentiments.

Jean-Paul et Marie-Thérèse DARTIGUES

 Dartigues